

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Camping 'LA PROMENADE' Montjean-sur-Loire

- La **réservation** est définitive à réception des arrhes et de l'accusé de réception émanant du camping et confirmant la réservation.

- Toute réservation sera accompagnée de :

* 50 € par semaine réservée pour les emplacements

* 25 % du montant du séjour pour les locatifs

Le solde du séjour est à régler 4 semaines avant votre arrivée pour les locatifs, et à votre arrivée sur place pour les emplacements.

- Pour les locatifs, si votre règlement n'est pas effectué 4 semaines avant votre arrivée, le camping se réserve le droit de considérer que votre réservation est annulée.

- Si vous réservez moins de 4 semaines avant le début de votre séjour, vous réglez la totalité du séjour à la réservation.

- Le paiement peut être effectué de la manière suivante :

- par chèque bancaire
- par chèque Vacances
- par virement bancaire (nous consulter)

- La location est personnelle et il est interdit de sous-louer ou de céder l'emplacement à des tiers.

- Pour tous les locatifs, l'arrivée est prévue le samedi à partir de 16 heures et le départ est prévu avant 10 heures. Toute arrivée avant la date et l'heure prévue expose les vacanciers à ne pas pouvoir occuper l'installation retenue, sauf accord préalable de la direction du camping.

- Le nombre de personnes doit être signalé lors de votre réservation et ne doit pas être supérieur au nombre de personnes prévues dans les locatifs, pour des raisons d'assurances et de sécurité.

- Concernant les emplacements, le nombre de personnes doit être signalé à l'arrivée, ceci pouvant entraîner une variation du montant de la redevance (personne supplémentaire etc...) En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes resteront acquises au loueur.

- Vous devrez nous aviser de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre location. Sans nouvelle de votre part 24 h après l'heure prévue, les règlements effectués ne seront pas remboursés.

- Pour toute **annulation**, les arrhes nous restent acquis. Les emplacements et locatifs sont conservés durant 24 heures suivant la date d'arrivée prévue, passée ce délai et sans nouvelle de votre part, l'emplacement et le locatif cessent d'être retenus et la somme reste acquise au camping.

- Tout séjour commencé est dû en totalité. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé.

- Une **caution** de 250 € est demandée à l'entrée pour couvrir les frais éventuels de dégâts du locatif, ainsi qu'une caution supplémentaire de 50 € pour garantir l'état de propreté au moment de votre départ. Ces cautions vous seront restituées à votre départ, après un état des lieux du locatif.

- Le signataire majeur est **responsable** du matériel qui lui est loué. Il doit pouvoir justifier d'une assurance responsabilité civile.

- La direction du camping ne peut en aucun cas être tenue responsable de la perte d'objets personnels, des blessures ou dommages pouvant survenir aux vacanciers ou à leurs biens pendant leur séjour.

- A votre arrivée, il vous sera demandé le carnet de santé de votre **animal** ainsi que son numéro de tatouage (obligatoire pour nous de le déclarer à la préfecture). ATTENTION, tout animal doit être tenu en laisse.